

CAISSE DE SOLIDARITE SPORTIVE

Siège social Gymnase De la Brasserie - 52, Rue Marguerite Duras - 29200 - BREST

N° 2556 J.O. du 23 mai 1975

Tournoi du 17 aout 2014

VERSION DEFINIVE

	Club organisateur A	B	C	D
1	GOUESNOU 1	ET ST ROGER 1	ST BRESTOIS 29	PL LAMBEZELLE 1
2*	PLOUZANE 2	LA CAVALE 1	PLOUGONVELIN 1	BENETON 1
3	PLOUGUIN 1	LANRIVOARE 1	PLOURIN 1	ESMA 1
4*	LOCMARIA 1	ST QUILBIGNONNAIS 1	PLOUMOGUER 1	A.S.P.T.T 1
5	ST LAURENT 1	LEGION ST PIERRE 1	PL BERGOT 1	AL COATAUDON 1
6	GUIPAVAS 1	ST RENAN 1	BOHARS 2	GUILERS 1
7	POUVIEN 1	MILIZAC 1	B II	PLABENNEC 2
8	A.S.B 1	BOHARS 1	FC BERGOT 1	FC LAMPAUL 1
9	E.S.P.K 1	JA BRELES 1	ARZELLIZ 1	PLOUARZEL 1

* Les groupes 2 et 4 joueront tous les 2 sur le site de PLOUZANE

- Les clubs organisateurs doivent prendre contact, avec les autres clubs du groupe, pour fixer les horaires et les modalités des rencontres
- *L'entrée est fixée à 3.00 € par personne. Tous sont concernés : dirigeants, joueurs arbitres (leur rappeler qu'ils font partie de la Caisse) et spectateurs.*
- *Chaque club doit fournir un arbitre.*
- La durée des rencontres est fixée à 45mn de manière à ce que chaque équipe fasse 01 h30 de temps de jeux

Nb : le tirage au sort a désigné

- 1^{er} match : A contre B
- 2^{ème} match : C contre D
- Puis finale des vaincus et finale des vainqueurs
- A l'issue des rencontres, merci à chaque club organisateur de transmettre les résultats et le nombre de spectateurs au secrétariat de la caisse de solidarité